


**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°061/2022**

Envoyé en préfecture le 08/04/2022  
Reçu en préfecture le 08/04/2022  
Affiché le   
ID : 039-200090579-20220406-D\_061\_2022-DE

SÉANCE DU 06 AVRIL 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 84  
Suppléants présents : 2  
Pouvoirs : 10

Date de convocation :

31/03/2022

Date d'affichage :

08/04/2022

Votants :	96	Pour :	96	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-deux, le six avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BANDERIER Dominique ; BAUDIER Stéphanie ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DE MERONA Bernard ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUFOUR Christiane ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JULLEROT Pascal ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents :** GIBOZ Brigitte ; RIQUOIS Jean-Pierre.

**Excusés :** BAILLY Thierry ; BELLAT Stéphane ; BONDIER Jean-Robert (représenté par MARILLIER Mickaël) CAILLON Gérard (représenté par RIQUOIS Jean-Pierre) ; JOURNEAUX Cyrille ; GROS-FUAND Florence ; GAUTHIER-PACOUD Sandrine ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MARILLIER Mickaël ; MORISSEAU Gilles.

**Excusés ayant donné pouvoir :** BARIOD Denis à MOREL BAILLY Hélène ; BELPERRON Pierre-Rémy à BOZON Fabienne ; DEPARIS-VINCENT Christelle à MARQUES Patrick ; GUERIN Jean Luc à GROSDIDIER Jean-Charles ; MOREL Denis à LONG Grégoire ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean-Charles ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick ; REVOL Hervé à MILLET Jacqueline ; REBREYEND COLIN Micheline à VILLESSECHE Anne.

**Absents :** ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BIN Richard ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Laurence ; BRIDE Frédéric ; CIOE Bruno ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; GUILLOT Evelyne ; LAMARD Philippe ; NEVERS ; Jean-Claude PAGET Jean-Marie.

**Secrétaire de séance :** Hélène MOREL-BAILLY.

**Objet : DST 2022 : demande de subvention au titre de la dotation de solidarité des territoires (DST) concernant le groupe scolaire de VAL SURAN**

Rapporteur : Jean-Yves BUCHOT

**Le RAPPORTEUR,**

## EXPOSE

La délibération n° 2021-192 du Conseil Communautaire du 16 décembre 2021 a approuvé le plan de financement prévisionnel des travaux relatifs au groupe scolaire de Val Suran s'agissant de la réfection de la toiture comme suit :

Dépenses		Recettes	
Coût total	250 000 € HT	DETR ( 35%)	87 500 € HT
		Autofinancement (65 %)	162 500 € HT
Total HT	250 000 € HT	Total HT	250 000 € HT

Une subvention au titre de la DST pourrait être sollicitée, ainsi il convient de modifier le plan de financement comme suit :

Dépenses		Recettes	
Coût total	250 000 € HT	DETR ( 35%)	87 500 € HT
		DST (20 %)	50 000 € HT
		Autofinancement (45 %)	112 500 € HT
Total HT	250 000 € HT	Total HT	250 000 € HT

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans la séance du 30 mars 2022 a émis un avis favorable,

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

## DÉCIDE

D'approuver le plan de financement comme suit :

Dépenses		Recettes	
Coût total	250 000 € HT	DETR ( 35%)	87 500 € HT
		DST (20 %)	50 000 € HT
		Autofinancement (45 %)	112 500 € HT
Total HT	250 000 € HT	Total HT	250 000 € HT

**DE SOLLICITER** le Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation de Solidarité au Territoire au taux de 20 %

**DE SOLLICITER** l'Etat pour l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au taux de 35 %

**DE CONFIRMER** que la part non-couverte par les subventions sera prise en charge par Terre d'Émeraude Communauté au titre de l'autofinancement.

**DE CHARGER Monsieur le Président** de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Envoyé en préfecture le 08/04/2022

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 039-200090579-20220406-D\_061\_2022-DE

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,

  
Le Président



Envoyé en préfecture le 08/04/2022

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le



ID : 039-200090579-20220406-D\_061\_2022-DE